

ASSOCIATION DE SOUTIEN À L'ARMÉE FRANÇAISE

ASAF

ASSOCIATION DE SOUTIEN
À L'ARMÉE FRANÇAISE

"LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL"



*LA SÉLECTION DES ARTICLES PROPOSÉS DANS CE DOSSIER A POUR SEUL
OBJET D'OFFRIR UNE VARIÉTÉ D'ANALYSES QUI PERMETTRA AU LECTEUR DE
SE FAIRE UNE OPINION PLUS STRUCTURÉE.
ELLE N'ENGAGE AUCUNEMENT L'ASAF.*

CRÉATION | 1ER MARS 2023
DERNIÈRE MISE À JOUR | 25 JUILLET 2023

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Rédigé par Adrien de La Tournelle et Chloé Daniel

Maquetté par Laure Fanjeau

SOMMAIRE

Pour accéder aux articles, cliquer sur le titre de la partie.

Les articles sont classés par thèmes et par ordre de publication sur le site de l'ASAF.

Les nouveaux articles sont en rouge.

CONTEXTE	2
SITUATION ACTUELLE	4
ILLUSTRATIONS	6
DÉCLARATIONS ET DOCUMENTS OFFICIELS	8
Prisca Thévenot devient secrétaire d'État auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de la Jeunesse et du Service national universel (20/07/23).	8
Rapport relatif à la création d'un Service National Universel - Établi par Le général de division Daniel Menaouine rapporteur du groupe de travail SNU (26 avril 2018).	8
Discours du Président de la République Emmanuel Macron à l'Hôtel de Brienne, le 13 juillet 2018	8
Évaluations de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (INJEP)	8
La formation à la citoyenneté. Communication au comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale Octobre 2021.	9
Rapport d'information n° 406 (2022-2023) de M. Éric JEANSANNETAS , fait au nom de la commission des finances, déposé le 8 mars 2023	9
POINTS À SURVEILLER	10
1. Entre vocation militaire et civile	10
2. Un SNU à la charge des armées	10
3. Coût financier	10
4. Satisfaction	10
5. Équité et inclusion	10
6. Ambitions françaises	11

Les questions, commentaires et remarques peuvent être faites à l'adresse suivante :
numerique@asafrance.fr

CONTEXTE

« **Tout Français est soldat et se doit à la défense de la Patrie** » énonce la loi Jourdan-Debré en 1798. Après la Révolution, l'État français a besoin de son peuple pour défendre la Nation et ses nouvelles valeurs. Le service militaire est instauré et réquisitionne les citoyens pour servir et renforcer les armées. 200 ans après, les citoyens ne soutiennent plus cette obligation désuète, surnommée « l'impôt du temps ». Les menaces qui planent sur la sécurité nationale sont plus complexes et la conscription ne répond plus aux exigences d'une armée moderne. M. Chirac suspend le service militaire en 1997 et lance le chantier de la professionnalisation des armées. A partir de 2001, le service prend différentes formes, différents noms et n'est pas obligatoire. Aucun n'est maintenu de manière pérenne.

Le rétablissement d'un service national obligatoire était une promesse de campagne du candidat Emmanuel Macron. Alors qu'un premier rapport¹ vient souligner « des difficultés non négligeables » et un coût de « quelques milliards d'euros » dans l'application de ce projet, le SNU est réétudié. En ce sens, il ne vise pas à recréer le service militaire suspendu il y a plus de 20 ans dans une certaine nostalgie, puisque ce dernier était inégalitaire et ne concernait qu'une partie limitée de la jeunesse masculine. Les attentes et le contexte ayant évolué, il est nécessaire de concevoir un service du XXI^e siècle entièrement nouveau. Le nouveau service national universel (SNU) s'inscrit dans une tradition républicaine qui appelle la nation à s'armer pour sa défense, sans distinction d'origine. Il offre à la jeunesse la possibilité de prendre en charge et de partager la responsabilité de l'avenir de la nation, en acquérant des éléments essentiels pour un civisme actif et en permettant un engagement formateur et attractif axé sur l'altruisme et la solidarité. Il se veut combiner le succès personnel avec une réussite collective grâce à l'engagement individuel au service des autres.

Néanmoins, dans son rapport relatif à la création d'un service national universel², le général de division Daniel Menaouine souligne les difficultés à venir dans la mise en place d'un tel service.

« On ne doit pas dissimuler l'ampleur des oppositions qui, sans doute minoritaires aujourd'hui, pourraient demain concerner, de manière plus significative, les principaux intéressés, c'est-à-dire les jeunes, et leurs organisations. On ne doit pas non plus dissimuler la facilité avec laquelle des adhésions de façade ou de principe pourraient, confrontées aux difficultés, au coût financier, aux incidents de démarrage, ou en constatant l'opposition des jeunes eux-mêmes, se retourner en opposition d'abord latente puis ouverte, ou plus simplement en désintérêt et en passivité. ».

Selon Daniel Menaouine, la réponse à ces difficultés au sein du SNU doit combiner « modernité, humilité et confiance dans la liberté ».

¹Rapport relatif à la création d'un Service National Universel - Établi par Le général de division Daniel Menaouine rapporteur du groupe de travail SNU (26 avril 2018).

²*Idem.*

Le projet du SNU est confié, lors de l'élection du président Emmanuel Macron et de la nomination du gouvernement d'Edouard Philippe en 2017, au ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse par décret. Après une année 2018 qui laisse place à la réflexion sur le projet, une première phase d'expérimentation a lieu en 2019 dans 13 départements pilotes dont la Guyane. Elle s'étendait sur deux semaines pour 1 978 volontaires âgés de 15 à 16 ans, de milieux sociaux différents, lycéens, décrocheurs scolaires, apprentis et élèves en CAP. Les conclusions du rapport de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)³ sont à la fois positives et négatives. La mise en œuvre du Service national universel (SNU) s'est appuyée sur le triptyque « armées, éducation nationale, éducation populaire » dans une collaboration constructive entre échelon et national. Plusieurs éléments constitutifs du séjour, tels que le rituel quotidien du lever des couleurs ou le port de l'uniforme, ont favorisé le sentiment d'appartenance chez les jeunes. Ces derniers ont d'ailleurs largement apprécié les activités liées au sport, à la défense, sécurité, et résilience nationale. Néanmoins, malgré la satisfaction des volontaires, certains sites ont rencontré des difficultés pour gérer les problèmes sanitaires et sociaux, et des fonctions manquantes ont été identifiées. Par ailleurs, point pourtant essentiel du dispositif, la mixité sociale, en termes de diversité des situations des jeunes, n'a été que partiellement atteinte

L'année suivante, en 2020, la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19 a bouleversé le déroulement du SNU. Le séjour de cohésion a été annulé (30 000 jeunes volontaires étaient concernés). Un décret est cependant publié, cette fois-ci ne concernant que et exclusivement le SNU, sur les diverses dispositions relatives au service national universel⁴. Il permet de mieux en comprendre l'organisation.

En 2021, le SNU reprend, avec près de 19 500 jeunes engagés. Une nouvelle étude est réalisée par l'INJEP : **sur les 8 000 jeunes tirés au sort pour l'enquête, 94 % des participants se disent plutôt (37 %) ou très satisfaits (57 %) de leur expérience avec un an de recul**⁵. Les chiffres sont prometteurs et le déploiement d'un tel service est en progression.

³ Évaluation de la phase de préfiguration du Service national universel. Enseignement de l'étude des séjours de cohésion de juin 2019. INJEP, n°2020/02, le 18/02/2020.

⁴ Décret n° 2020-922 du 29 juillet 2020 portant diverses dispositions relatives au service national universel.

⁵ Le Service national universel un an après : enquêtes auprès des participants de 2021. Synthèse. (INJEPS-2023/01).

SITUATION ACTUELLE

A ce jour, le SNU est présenté sur le site du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse comme « un **projet de société** qui a pour finalités de :

- Faire vivre les valeurs et principes républicains
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle ».

Il concerne tous les jeunes français volontaires âgés entre 15 et 17 ans. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement sur la base du volontariat, entre 16 et 25 ans.

En 2022, ce sont 32 000 jeunes volontaires âgés de 15 à 17 ans qui ont fait leur SNU dans un des 267 centres. Pour 2023, l'objectif fixé par le Gouvernement est que 64 000 jeunes participent au séjour de cohésion.

Si les chiffres ne paraissent pas impressionnants, ils n'empêchent que les jeunes eux sont satisfaits de leur expérience : **9 jeunes sur 10 se déclarent satisfaits du séjour**⁶.

Pour autant, le SNU a et continue de susciter de nombreuses critiques. La Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), principale organisation étudiante, titre « **le SNU : les jeunes n'en veulent pas !** »⁷. Alors que Sarah El Haïry, Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées chargée de la Jeunesse et du Service national universel, a annoncé début 2023 se concerter sur le sujet auprès des associations étudiantes, ces dernières attendent toujours. En outre, certains sont du côté de ceux qui rappellent que l'armée n'a pas vocation à éduquer les jeunes, quand l'aspect militariste du service est lui-même remis en question.

Olivier Schmitt, rédacteur chez Le Rubicon, résume une partie de la situation⁸ :

« Avant de forcer les armées à consacrer des ressources à un SNU qui est fondamentalement du *cosplay* militaire sans aucune utilité opérationnelle pour les armées, en croisant les doigts pour que l'ordre serré renforce magiquement la cohésion nationale, **ne vaudrait-il pas mieux patienter et avoir un véritable débat politique sur la meilleure façon de susciter la confiance des citoyens entre eux et envers l'État ?** Là encore, la précipitation risque de graver dans le marbre dans la loi budgétaire des mesures inutiles, voire contre-productives. »

⁶ Rapport d'information de M. Éric JEANSANNETAS , fait au nom de la commission des finances, déposé le 8 mars 2023.

⁷ Le SNU : les jeunes n'en veulent pas ! (03/03/2023). [FAGE](#).

⁸ Schmitt, O. (19/08/2022). La préparation de la prochaine loi de programmation militaire confond vitesse et précipitation. [Le Rubicon](#).

Néanmoins, **le projet du SNU a vocation à se généraliser afin de devenir obligatoire pour près de 800 000 jeunes de 15-17 ans.** Mais le sujet reste inflammable et après la réforme des retraites, il apparaît difficile de créer une nouvelle crise en le mettant à l'ordre du jour.

Le 6 février 2023 est tout de même institué un délégué général au SNU⁹, placé sous l'autorité des ministres chargés des armées, de l'éducation nationale et de la jeunesse. Ce dernier est chargé de préparer l'extension du service national universel auprès de tous les acteurs concernés.

Deux scénarii émergent quant à la suite du SNU selon le rapport d'Éric Jeansannetas¹⁰ : l'un tend à la généralisation du service hors temps scolaire ; l'autre sur le temps scolaire. C'est le scénario 1 qui reste le plus envisageable au regard des expérimentations déjà réalisées. Cependant, Éric Jeansannetas précise que « le scénario d'une généralisation hors temps scolaire présente des faiblesses majeures : il n'existe ni un nombre suffisant de centres d'hébergement, ni un nombre suffisant d'encadrants en France pour accueillir des centaines de milliers de jeunes sur l'espace de quelques semaines. ». Si le SNU venait à être généralisé sur le temps scolaire des élèves de seconde, la question se pose de l'organisation de leurs heures de cours. Dans tous les cas, le rapport est clair : « **Quel que soit le scénario retenu, la généralisation du service national universel devrait au moins requérir une loi** ».

⁹ Décret n° 2023-69 du 6 février 2023 instituant un délégué général au service national universel.

¹⁰ Rapport d'information de M. Éric JEANSANNETAS , fait au nom de la commission des finances, déposé le 8 mars 2023.

ILLUSTRATIONS

Le service national universel

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant.

LES OBJECTIFS

✓
Faire vivre
les valeurs
républicaines

✓
Renforcer
la cohésion
nationale

✓
Développer
une culture de
l'engagement

✓
Accompagner
l'insertion
sociale et
professionnelle



1

Séjour de cohésion

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département

3

Engagement volontaire

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

LES ÉTAPES CLÉS



2

Mission d'intérêt général

- ✓ 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

© [Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports](#)

Déroulement de l'expérimentation du service national universel

(en nombre de jeunes)

Année	Trajectoire initiale	Objectifs	Réalisation
2019	Entre 2 000 et 3 000	Entre 2 000 et 3 000	1 941
2020	20 000	20 000	14 121
2021	150 000	25 000	14 653
2022	400 000	50 000	32 416
2023	800 000	64 000	-

Note : la trajectoire initiale a été définie en septembre 2019, tandis que les objectifs correspondent à la cible indiquée dans le projet de performance pour chaque année.

© [Sénat](#)

Scénarii envisageables concernant la généralisation du SNU

	Scénario 1 : généralisation hors temps scolaire	Scénario 2 : généralisation sur le temps scolaire
Nombre de séjours	3 ou 4	Entre 13 et 15
Nombre de jeunes par séjour	Entre 210 000 et 280 000	Entre 56 000 et 64 615
Nombre de centres requis	Entre 2 100 et 2 800	Entre 748 et 862
Nombre d'encadrants requis	Entre 39 375 et 52 500	Entre 14 000 et 16 153
Nombre de jours de travail moyen par encadrant	Entre 30 et 45	Entre 90 et 120

Source : commission des finances

© [Sénat](#)

DÉCLARATIONS ET DOCUMENTS OFFICIELS

Prisca Thévenot devient secrétaire d'État auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de la Jeunesse et du Service national universel (20/07/23).

Elle remplace Sarah El Haïry.

Rapport relatif à la création d'un Service National Universel - Établi par Le général de division Daniel Menaouine rapporteur du groupe de travail SNU (26 avril 2018).

« Au terme de travaux brefs et intenses qui se sont néanmoins appuyés sur l'ensemble des réflexions antérieures conduites, le groupe est parvenu à une conclusion certaine et partagée : il est possible de mettre en œuvre pour un coût raisonnable un service national répondant aux attentes énoncées lors de l'annonce de sa création. Le rapport joint énonce les conditions de toute nature dans lesquelles un tel service pourrait être décidé aujourd'hui. Il faut cependant accepter la progressivité d'un déploiement reposant sur une concertation approfondie et constante, l'acceptation d'une évaluation critique, et l'adaptation aux besoins et aux capacités réelles de la société et des acteurs. »

Pour en savoir plus :

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/06/rapport_du_groupe_de_travail_snu.pdf

Discours du Président de la République Emmanuel Macron à l'Hôtel de Brienne, le 13 juillet 2018

Le Président Emmanuel Macron, fraîchement élu, rappelle l'importance du SNU, annoncé lors de sa campagne : « [...] C'est pourquoi aussi je tiens à cette réforme de société que sera le Service national universel. Le rapprochement que je fais ici n'a rien de fortuit : c'est celui qui illustre même cet esprit auquel je crois profondément : celui de la transmission, celui qui forge la force morale de nos armées, et au-delà, de toute la Nation [...] ».

Pour en savoir plus :

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/07/17/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-a-l-hotel-de-brienne>

Évaluations de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (INJEP)

- Évaluation de la phase de préfiguration du Service national universel. Enseignement de l'étude des séjours de cohésion de juin 2019. <https://injep.fr/publication/evaluation-de-la-phase-de-prefiguration-du-service-national-universel-2/>
- Le Service national universel un an après : enquêtes auprès des participants de 2021. <https://injep.fr/publication/le-service-national-universelun-an-apres-enquetes-aupresdes-participants-de-2021/>

La formation à la citoyenneté. Communication au comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale Octobre 2021.

La Cour des comptes revient, à partir de la page 64 (Chapitre II - II - B) sur le défi de la généralisation du SNU. C'est un projet « complexe » dont la montée en charge est « retardée » laissant de nombreux sujets en « jachère ». La Cour propose quelques hypothèses pour une généralisation plus effective du projet.

Pour en savoir plus :

https://www.ccomptes.fr/system/files/2021-11/20211116-rapport-formation-citoyennete_0.pdf

Rapport d'information n° 406 (2022-2023) de M. Éric JEANSANNETAS , fait au nom de la commission des finances, déposé le 8 mars 2023

Éric JEANSANNETAS fait un bilan des trois années d'expérimentation du SNU et en propose les perspectives de généralisation en vue d'une obligation d'accueil des jeunes de 15 à 17 ans. Ses recommandations sont les suivantes :

1. Surseoir au projet de généralisation du séjour de cohésion.
2. Supprimer la phase 2 du service national universel, « la mission d'intérêt général », au profit de la phase 3, la phase d'engagement volontaire sur plusieurs mois.
3. Davantage valoriser l'accomplissement de la phase d'engagement volontaire via Parcoursup.
4. Garantir que le Parlement puisse se prononcer sur le service national universel.

Pour en savoir plus :

https://www.senat.fr/rap/r22-406/r22-406_mono.html#:~:text=L%27exp%C3%A9rimentation%20du%20SNU%20est,participant%20au%20s%C3%A9jour%20de%20coh%C3%A9sion

POINTS À SURVEILLER

- Jakubowski, S. (06/07/23). SOCIETE : renforcer le lien armées-Nation par l'école. Ministère des armées.

1. Entre vocation militaire et civile

Comment le SNU parvient-il à maintenir un équilibre entre les activités civiles et la formation spécifique aux enjeux militaires ?

- SNU : Aguerissement à Saint-Cyr. (28/02/2023). Ministère des Armées, Armée de Terre.

2. Un SNU à la charge des armées

Quel(s) impact(s) la mise en place du SNU a-t-elle sur les ressources et l'effort consacré à la préparation opérationnelle des forces armées ? Existe-t-il des mesures prises pour garantir que le SNU n'entraîne pas une dispersion excessive des moyens et ne compromette pas les capacités militaires ?

- Jakubowski, S. (06/07/23). SOCIETE : Renforcer le lien armées-Nation par l'école. Esprit de défense n°8, ministère des Armées.
- Goya, M. (10/09/2020). EDUCATION : « le rôle de l'armée n'est pas d'éduquer les jeunes délinquants ». Figarovox.

3. Coût financier

Comment justifier ces dépenses au regard d'autres priorités de défense et de l'utilisation optimale des ressources disponibles ?

4. Satisfaction

En quoi la dimension obligatoire du SNU peut-elle être considérée comme bénéfique pour l'engagement civique des jeunes ? Existe-t-il des mesures pour garantir que le SNU reste une expérience positive et épanouissante pour les participants, malgré son caractère obligatoire ?

5. Équité et inclusion

Quelles mesures sont prises pour s'assurer que le SNU soit accessible à tous les profils socio-économiques ? Comment le SNU est-il voué à être adapté pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes issus de milieux défavorisés ou ayant des contraintes particulières ?

6. Ambitions françaises

Quel peut être l'apport de la mise en place d'un tel service à la France (ses armées et la société civile) mais aussi à sa position à l'échelle internationale ? A-t-il vocation à fonctionner et participer au rayonnement français comme modèle de cohésion civilo-militaire ?

- De Klebnikoff, S. (03/06/2023). EDITORIAL de l'ENGAGEMENT n°139. "[Le Service National Universel \(SNU\) : un naufrage annoncé](#)". ASAF.
- Noirot, J-J. (24/06/2019). [Le service national universel \(SNU\)](#). ASAF.
- Bouquin, A. (01/2018). DOSSIER. [Le service national universel](#). ASAF.